

## Arbre écroulé à Vevey

## Le procureur se résout à abandonner les charges

**Les trois professionnels jugés ne pouvaient pas prévoir la chute de l'ailante sur la place de la Gare. Le Parquet pointe un manque de normes en Suisse.**

Flavienne Wahli Di Matteo

«C'est votre métier, vous avez peut-être commis une erreur, mais je ne vous en veux pas personnellement.» Pratique inusitée, les derniers mots d'une journée de procès sont revenus lundi soir à la victime la plus durement touchée par la chute d'un arbre en juin 2014 sur la place de la Gare de Vevey. De son fauteuil roulant, C. s'est adressée au spécialiste du soin aux arbres mandaté par la Commune de Vevey pour traiter l'ailante qui l'a rendue paraplégique en s'effondrant.

Renvoyé devant un Tribunal de police de l'Est vaudois, ce paysagiste était accusé de lésions corporelles simples et graves par négligence, avec deux collaborateurs du Service des parcs et jardins de la ville. Une accusation finalement abandonnée: dans son réquisitoire, le procureur Sébastien Fetter a estimé qu'aucune faute pénale n'avait été commise, si ce n'est une violation du devoir de prudence de la part du spécialiste, toutefois prescrite.

Comment en est-on arrivé là? Au cours d'une journée de procès mêlant aspects techniques et émotions lourdes des deux côtés de la barre, le représentant du Parquet a estimé qu'aucun des trois hommes ne disposait d'éléments permettant de prévoir la chute de l'arbre.

## Tronc creux

Ce que les experts ont pu observer en étudiant sa dépouille, c'est que son tronc était creux sur deux à trois mètres de hauteur, rongé par une pourriture qui avait également atteint ses racines. Cette maladie, pourtant, n'était pas visible à l'œil nu. Tant les employés communaux, procédant au contrôle annuel des arbres, que le spécialiste externe mandaté en



La chute de l'arbre à la place de la Gare de Vevey avait choqué la population. DR

2011 pour la taille de ce feuillu vieux de près d'un siècle, ne disposaient d'éléments permettant de prévoir cette chute. Ont-ils pour autant fait tout ce qu'ils pouvaient pour s'assurer de son état sanitaire?

## Pas d'examen approfondi

La position fortement inclinée de l'arbre, son âge vénérable pour cette essence et son implantation sur une esplanade bitumineuse où des travaux avaient eu lieu n'auraient-ils pas dû inciter à ordonner des contrôles complémentaires?

Aux yeux du procureur, les deux collaborateurs dévolus aux espaces verts n'étaient pas en mesure de se prononcer. Ces «généralistes», responsables d'une quantité de missions «du bégonia au séquoia», ne sont pas formés au contrôle de l'état sanitaire des arbres. «C'est bien pour cela qu'ils

avaient mandaté un spécialiste extérieur», a relevé le représentant du Parquet. Le magistrat s'est montré plus critique envers l'entrepreneur, dont le mandat, transmis oralement, n'a pas été tout à fait clarifié.

«J'avais été mandaté pour une taille, pas pour une expertise», a-t-il affirmé. «Mais compte tenu du contexte de l'ailante, n'aurait-il pas fallu suggérer un examen approfondi?» a voulu savoir la présidente. «Je n'ai rien vu sur le pied de cet arbre ou le tronc qui m'a porté à demander un examen plus détaillé.» Pourtant, selon l'experte chargée du dossier, un examen au moyen d'une martèle, ce maillet destiné à évaluer phoniquement l'état interne du tronc, aurait pu révéler une pourriture. Un outil dont elle a toutefois relevé qu'il était peu utilisé en Suisse, où il n'existe aucune norme ou directive pour le contrôle des arbres,

pas plus que de formation spécifique (*lire encadré*).

Bien qu'il décèle une négligence du devoir de prudence de la part de l'entrepreneur externe, le procureur a abandonné la charge, en raison de la prescription. En plus de l'acquiescement, les défenseurs des employés communaux espèrent un jugement qui réhabilitera ces deux hommes dont la diligence a été mise en doute pendant six années d'instruction.

Une demande qui «va trop loin» pour les trois plaignantes atteintes dans leur chair, leur moral et leur vie, même si elles ont aussi reçu des mots de compassion des trois prévenus: «C'est une affaire qui a généré beaucoup de souffrance chez vous, vos familles, et chez nous aussi. Sachez que j'y pense souvent», s'est ému le chef de service retraité. Le jugement sera rendu vendredi.

## Faut-il légiférer sur les arbres?

● C'est la première question qui a été posée à l'experte chargée d'analyser ce dossier: existe-t-il en Suisse des normes ou directives pour le contrôle des arbres? Réponse: non. Cet élément a habité les débats et pour le procureur Sébastien Fetter, c'est un enseignement à tirer de ce terrible accident: «À l'avenir, on aura toujours davantage affaire à des arbres

qui vieillissent, entourés par du goudron, délaissés par des travaux urbains et on voit que ces problèmes peuvent conduire à des drames.» En Suisse, seules certaines Villes prennent des dispositions pour le suivi de leur patrimoine arboré. La formation de contrôleur d'arbres n'a été mise en place qu'à Zurich, en 2019. L'Union suisse des services des parcs et promenades (USSP)

s'en préoccupe: «Comme ils représentent un risque considérable [...], les responsables des arbres des communes et des cantons sont légalement très exposés. L'USSP a l'intention d'élaborer une recommandation qui définit les normes d'entretien actuelles et crée ainsi plus de sécurité juridique pour les propriétaires d'arbres publics», peut-on lire sur son site.

## Lisière revigorée grâce au Parc du Jorat

## Nature

**Le premier chantier concret lié au parc périurbain est en cours: les bûcherons recréent des étages de végétation dans une lisière au profit de la biodiversité.**

La municipale lausannoise Natacha Litzistorf n'avait sans doute jamais été aussi heureuse de marcher dans le brouillard et le froid. Mardi dernier, elle s'est en effet rendue dans les bois du Jorat, à proximité du Chalet des enfants, pour découvrir le premier chantier concret lié au futur parc naturel périurbain du même nom: la revitalisation de 80 mètres linéaires de lisière.

Un double ravissement pour celle qui est à la fois membre des Verts et présidente de la nouvelle association Jorat parc naturel, qui pilotera désormais le projet. «En plus, ce chantier prouve que le parc peut aussi donner du travail aux entreprises locales et bénéficier à la biodiversité. Ça fait du bien, car ces dernières années, les discussions se sont essentiellement cristallisées autour de la zone centrale et le fait que l'on n'y touchera plus rien!»

## Thuyas à supprimer

Le chantier en cours est en effet situé dans la zone de transition entourant le parc, une surface qui doit jouer un rôle de tampon. Concrètement, les bûcherons d'une entreprise de la région ont reçu pour mission d'y recréer une lisière constituée d'étages successifs, en supprimant au passage quelques arbres exotiques - essentiellement des thuyas - n'ayant rien à faire là.

«Si on laisse faire la nature, la forêt pousse jusqu'au bord du champ et finit par former un front vertical, explique Étienne Balestra, le chef du Service des

parcs et domaines de la Ville de Lausanne. Grâce à ces travaux, nous recréons plusieurs étages successifs depuis la bande herbeuse jusqu'aux grands arbres, en passant par les buissons. Et donc plusieurs types d'habitats, favorables à un plus grand nombre d'espèces.»

«Par rapport à la production de bois, de tels chantiers jouent donc aussi un rôle dans la préservation des essences.»

Melanie Annen, biologiste

Biologiste employée par le parc, Melanie Annen explique que le chantier permettra aussi de favoriser le développement de certaines essences feuillues (hêtre, verne...) ainsi que des essences buissonnantes (merisier, sorbier des oiseleurs ou viorne obier). «Car il faut se rappeler que la majeure partie des bois du Jorat est une hêtraie. De tels chantiers jouent donc aussi un rôle de préservation de cette association forestière, dont la distribution planétaire est exclusivement restreinte à l'Europe.»

Parmi de nombreux autres chantiers, le plan de gestion du parc prévoit de réaliser d'ici à 2030 le même type de travaux de revitalisation de lisière sur une longueur totale de 3 kilomètres. Enfin, comme ce sera désormais le cas pour tout ce qui se passera dans le parc et ses abords, l'évolution de la zone sera désormais surveillée et documentée scientifiquement.

Sylvain Muller



Les travaux consistent notamment à enlever les espèces exotiques et à planter des arbres indigènes. PATRICK MARTIN

PUBLICITÉ

★ ★ ★ ★ ★

# EUROMILLIONS

## JACKPOT GRANDIOSE

CE SOIR

# 217

CHF

# MILLIONS

\* Montant estimé en CHF du Jackpot, non garanti. A partager entre les gagnants du 1er rang. Voir règlement EUROMILLIONS avec SWISS WIN (art. 13).

www.loro.ch